

ont augmenté considérablement, reflétant surtout des décaissements accrus à l'échelon provincial-municipal. Toutefois, le déficit de tous les gouvernements réunis a fléchi de façon sensible.

Au chapitre des recettes, les faits saillants ont été une augmentation de 7 p. 100 du revenu de la main-d'œuvre, une augmentation de 13 p. 100 des bénéfices des sociétés et une hausse prononcée du revenu agricole accumulé, attribuable en grande partie à la récolte presque exceptionnelle. Le revenu personnel s'est accru à peu près au même rythme que le revenu national.

Les principaux éléments de la demande ont tous accusé des augmentations de prix, variant de 1.5 p. 100 (dépenses de consommation) à 3.7 p. 100 (dépenses publiques). Les prix des importations se sont accrus de 4.4 p. 100 par suite, surtout, de la dévaluation du dollar canadien. Cet accroissement ne se reflète pas dans l'indice général de la dépense nationale brute, vu que les importations sont, par définition, exclues du produit national brut.

Production et emploi

La production réelle de 1962 a surpassé d'un peu plus de 6 p. 100 celle de 1961. Si l'on exclut l'agriculture, l'accroissement s'est établi à environ 5 p. 100; de même, le gain de 8 p. 100 des industries productrices de biens se réduit à 7 p. 100.

La fabrication, avec une avance de 8 p. 100, a contribué le plus à l'expansion de 1962, réperandant pour environ le tiers de l'accroissement total. Le gain important (11 p. 100) du groupe des durables, cycliquement variable, a constitué la base de cet accroissement, une fermeté particulière se manifestant au chapitre du matériel de transport et des appareils et fournitures électriques. Le fer, l'acier et les produits minéraux non métalliques se sont accrus de 9 p. 100 chacun. La fabrication des non-durables a continué de prendre de l'expansion en 1962, accusant un accroissement de 5 p. 100 sur 1961; la plus forte avance (8 p. 100) parmi les principaux groupes d'industries s'est produite dans les textiles, tandis que la plus faible (2 p. 100) s'est produite dans le cuir et les vêtements.

Des avances appréciables ont aussi été réalisées par les mines et le forestage, qui ont augmenté de 7 p. 100 chacun, tandis que la construction s'est accrue de 2 p. 100.

Les industries de services ont accusé un gain de 4 p. 100, dont environ les deux cinquièmes attribuables à la forte expansion du commerce de gros (8 p. 100) et du commerce de détail (4 p. 100), qui se compare à l'expansion rapide de la production manufacturière. La caractéristique la plus notable du commerce de détail a été un accroissement de 11 p. 100 dans la vente de véhicules automobiles. Les pipelines (pétrole et gaz) sont intervenus pour environ la moitié de l'accroissement (4 p. 100) constaté dans les transports, du fait que l'expansion de la production de cette industrie a nettement dépassé la moyenne. Le seul fléchissement important (12 p. 100) s'est produit dans l'entreposage, par suite notamment de la baisse des arrivages et des expéditions aux élévateurs à grains durant la première partie de l'année. L'administration publique et la défense ont marqué une avance inférieure à la moyenne (2 p. 100), alors que les services d'électricité et de gaz ont progressé de 6 p. 100. Les autres industries de services ont continué leur progrès soutenu avançant d'environ 4 p. 100.

Le marché du travail s'est amélioré en 1962. Le nombre total des personnes employées s'est accru de près de 3 p. 100 et la composante non agricole de ce nombre a augmenté de 3.5 p. 100. Contrairement à l'année précédente, où le taux de la hausse de l'emploi des femmes a sensiblement surpassé celui des hommes, le nombre accru d'employés en 1962 se divise également entre les hommes et les femmes. Des avances de l'emploi se sont produites dans toutes les industries, sauf en agriculture et en d'autres industries primaires, la plus forte s'étant produite dans le domaine de la construction et dans les services non gouvernementaux (communautaires, commerciaux, personnels et récréatifs). Le taux moyen du chômage en 1962 a été de 5.9 p. 100 de la main-d'œuvre, au regard de 7.2 p. 100 en 1961.